



PÔLE D'ÉQUILIBRE
TERRITORIAL & RURAL

PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS D'ARLES

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	Stagiaire pôle SCOT- Transitions (6 mois)
Contexte	<p>Couvrant environ 40 % de la superficie des Bouches-du-Rhône et comptant 29 communes, le Pays d'Arles s'étend de la Durance (aux frontières d'Avignon) à la mer Méditerranée (Saintes-Maries-de-la-Mer) et compte les Parcs Naturels Régionaux des Alpilles et de Camargue.</p> <p>Le Pays d'Arles regroupe près de 177 000 habitants sur un territoire vaste de 220 000 ha.</p> <p>Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Arles, regroupe 3 intercommunalités (Arles Crau Camargue Montagnette, Terre de Provence et Vallée-des-Baux-Alpilles), porte différentes missions et/ou compétences en termes de : aménagement du territoire (SCOT), transition écologique (Plan Climat Air Energie Territorial), agriculture et alimentation (notamment un Projet Alimentaire Territorial en co-pilotage avec la Métropole Aix-Marseille-Provence), tourisme (en particulier la création d'un GR de Pays), programme de financement Leader ainsi qu'une contractualisation régionale. Il anime le conseil de développement.</p>
Le projet	<p>Le SCOT du Pays d'Arles relève de la compétence du PETR par délégation des 3 intercommunalités membres. Il a été approuvé en 2018, puis repris en 2019 à la suite d'une lettre d'observation du préfet. Le SCOT propose un projet de territoire, défini autour d'une armature territoriale, permettant de créer des emplois, des logements et des équipements pour notamment accueillir de nouveaux habitants. Une trajectoire foncière permet de protéger ses terres agricoles, naturelles et forestières.</p> <p>Toutefois, les équilibres du projet sont bousculés en particulier, par le nouveau contexte législatif et réglementaire, depuis l'approbation des lois « ELAN », « Climat et Résilience » ou « Accélération de la production des énergies renouvelables », ainsi que par l'évolution de la situation du territoire impacté notamment par les différentes crises, économique, énergétique et climatique.</p> <p>Ainsi, le PETR a prescrit par délibération du 20 juin 2023 la révision du SCOT, défini les objectifs poursuivis et les modalités de concertation. Cette révision se situe actuellement en fin d'élaboration du diagnostic. Le SCOT révisé devrait être approuvé en 2030.</p> <p>Le PETR a prescrit par délibération du 3 juin 2025 une modification simplifiée permettant d'intégrer la trajectoire de sobriété foncière de la loi climat et résilience. Cette modification simplifiée devrait être « arrêté » en février 2026 et approuvée en septembre 2026.</p> <p>Le premier PCAET du Pays d'Arles a été appliqué de 2016 à 2022. Le second PCAET a été prescrit en 2021 et sera adopté au premier trimestre 2027.</p> <p>Dans ce cadre, le stagiaire sera amené.e à travailler particulièrement sur l'application de la modification simplifiée. L'objectif est d'évaluer la compatibilité des documents d'urbanisme des 29 communes membres des trois EPCI. Il participera aussi aux autres missions du pôle.</p>
Vos missions	<p>Réaliser un mode d'emploi de la modification simplifiée à destination des communes membres</p> <ul style="list-style-type: none">- Réaliser une enveloppe urbaine sur la base de l'OCSGE 2023 (QGIS),- Réaliser une enveloppe urbaine sur la base du rapport de présentation du SCOT actuel (QGIS)- Comparer ces enveloppes avec les zonages U et AU des documents d'urbanisme en vigueur (QGIS)- Evaluer le potentiel en dents creuses de chaque document d'urbanisme (QGIS)- Catégoriser ce potentiel dent creuse pour extraire seulement les dents creuses constitutives d'ENAF (QGIS)- Comparer ce potentiel dent creuse constitutif d'ENAF avec les secteurs de projets communaux et intercommunaux travaillés avec les communes dans le cadre de la modification simplifiée (QGIS).- Préparer une restitution présentée à la commission SCOT et par EPCI (PPT).

	<p>Préparer un modèle de porté à connaissance à envoyer aux communes pour les aider à intégrer la trajectoire de sobriété foncière définie par la modification simplifiée du SCOT (Word ou équivalent).</p> <p>Autres missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer au montage d'une action du plan d'action du PCAET, - Accompagner à la clôture du Tour des Acteurs dans le cadre du plan d'action du PCAET - Participer à la préparation de l'appel à projets plan paysage avec l'Office Français de la Biodiversité, - Divers (participation aux avis sur procédure d'évolution du PLU, CR...). <p>L'ensemble de ces missions seront réalisées sous la responsabilité hiérarchique de la chargée de projet SCOT et en collaboration étroite avec le chargé de mission Transitions.</p>
Profil et qualités requises	<p>PROFIL REQUIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stage proposé dans le cadre des stages obligatoires de master 2 aménagement du territoire, urbanisme - <u>Compétences affirmées en SIG (QGIS)</u> - Capacités d'analyse et de synthèse, aptitudes rédactionnelles, - Compétences d'organisation - Aptitude à l'écoute et au dialogue, aptitudes pédagogiques - Autonomie, agilité, culture de l'alerte - Connaissances bureautiques : <ul style="list-style-type: none"> o Logiciels Pack Office : excel, word, powerpoint o Outils collaboratifs (Teams, clouds, pads...) <p>SAVOIRS FAIRE – SAVOIR ÊTRE :</p> <ul style="list-style-type: none"> •aisance orale et relationnelle, •Rigueur et organisation •Sens du contact, •Esprit d'initiative, force de propositions, •Capacité à concilier autonomie et travail en équipe
Conditions du poste	<p>Temps de travail hebdomadaire : 35 heures, basé à Arles</p> <p>Lieu de travail : travail en open space au siège du PETR dans le cœur historique d'Arles, Télétravail possible 1.5 jours/semaine au bout d'un mois.</p> <p>Gratification : conforme aux dispositions légales et réglementaires.</p> <p>Déplacements : Prise en charge des frais de transport domicile-travail : 50 %, conformément à la réglementation en vigueur, Forfait mobilité durable,</p> <p>Prise en charge des frais de déplacement professionnels.</p> <p>Poste à pourvoir à partir de mars 2026.</p>
Candidature	<p>Merci d'adresser votre lettre de motivation et CV au plus tard le 20 janvier 2026 à Monsieur le Président du PETR du Pays d'Arles, envoi par mail à c.collange@pays-arles.fr</p> <p>Contact en cas de questions sur la mission : Mme Laure Delalix (écrire à l.delalix@pays-arles.fr)</p> <p>Si votre candidature est retenue, vous serez convié à rencontrer en visio-conférence la Commission de recrutement constituée de la directrice du PETR, de la chargée de projet SCOT et du chargé de mission Transitions.</p>